



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Sécurité routière

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la définition d'un aménagement adapté aux enjeux grâce à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière sur une section de voie.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Analyse de la section proposée du point de vue de la sécurité routière (géométrie, respect des différents guides techniques, analyse des comportements des usagers, etc.).
- ✓ Propositions d'amélioration et/ou d'aménagements adaptés en fonction des besoins (réduction de la vitesse, sécurisation piétons et/ou mobilités douces, aménagement de traversée de village, etc.).

Service Maîtrise d'ouvrage :

04 68 85 88 80 - at-voirieetveloroute@cd66.fr

